



NOUS

sosh.fr

Bonjour,

Vous souhaitez reprendre le contrat du titulaire décédé.
Nous vous présentons nos sincères condoléances.

Vous trouverez ci-joint le contrat cession de ligne internet Orange à retourner complété et accompagné des pièces justificatives demandées.

En reprenant le contrat, vous bénéficiez de nombreux avantages. En effet, vous conservez :

- L'usage des numéros de lignes fixes (classique et/ou internet) à l'adresse d'installation actuelle
- L'offre, les options ⁽¹⁾⁽²⁾
- Les équipements (live box, décodeur TV, disque dur ...)

Important :

Orange vous informe que la cession du contrat entraînera le transfert :

- du mail principal - vous pourrez le modifier via l'espace client
- des codes d'accès (internet, messagerie, TV espace client)
- des données personnelles (contact, calendrier, fichier personnel, mails ...)

Note : suite au décès du précédent titulaire, l'héritier ou conjoint survivant qui demande la reprise du contrat objet des présentes, se porte-fort de l'accord des autres héritiers et garantit Orange contre toute revendication ou action ultérieure de ceux-ci relative à la cession du contrat visé.

Votre dossier doit nous parvenir à l'adresse ci-dessous :

Orange – service Clients Internet Sosh
TSA 10018
59878 LILLE CEDEX 9

Vous serez informé du traitement de votre demande par courrier après réception de votre dossier complet.

Attention, si le règlement des factures était effectué par prélèvement automatique, celui-ci sera supprimé.
Si des relances de paiement sont envoyées, nous vous conseillons de vous rapprocher de notre service clients.
Merci de votre confiance,

Laurence Thouveny
Directrice de la Relation Clients

(1) l'offre et les options doivent toujours être en cours de commercialisation.

(2) En raison de contraintes techniques liées à la résiliation du compte du cédant, certaines options tarifaires ne prendront effet qu'après un délai de 10 jours suivant la réception du courrier de confirmation de traitement.

Le contrat de cession de ligne internet Sosh

Conditions particulières d'abonnement

Cession de ligne par dérogation des Conditions Générales d'Abonnement.

Je soussigné(e), _____ demande à reprendre les droits et obligations afférents à la ligne Orange N° _____ consécutivement au décès de _____ ancien titulaire de cette ligne.

La cession ne remet pas en cause l'obligation de la succession relative au paiement de la facture de clôture du précédent titulaire, conformément aux Conditions Générales d'Abonnement.

La date d'effet de la cession de la ligne interviendra dans un délai de 10 jours suivant la réception et l'étude du dossier retourné complet.

Suite au décès du précédent titulaire, l'héritier ou conjoint survivant qui demande la reprise du contrat objet des présentes se porte-fort de l'accord des autres héritiers et garantit Orange contre toute revendication ou action ultérieure de ceux-ci relative à la cession du contrat visé.

Tout autre accord intervenu entre l'ancien et le nouveau titulaire non constaté par la présente procédure est inopposable à Orange.

Adresse envoi facture de clôture (si différente de l'adresse d'installation actuelle) :

Repreneur

N° contact : _____

Adresse d'installation : l'adresse actuelle sera conservée

Adresse de facturation (si différente de l'adresse d'installation) :

Formules d'abonnement Sosh

Je conserve l'offre et les options du précédent titulaire⁽¹⁾⁽²⁾.

Parution annuaire

normale (nom, prénom) liste rouge initiale prénom (nom, initiale prénom)

Pièces justificatives à fournir obligatoirement

- copie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité
 - Carte Nationale d'Identité délivrée par l'État français ou Carte d'Identité de l'Union Européenne en cours de validité ;
 - Passeport en cours de validité ;
 - Carte de résident ou carte de séjour en cours de validité ;
 - Livret de circulation en cours de validité
- Certificat de décès
- mode de paiement des factures :

A la réception de votre première facture, à régler par chèque uniquement, vous pourrez opter pour le prélèvement automatique de vos prochaines factures.

Je reconnais avoir été informé(e) que je reprenais le cas échéant l'engagement en cours. Je reprends les données personnelles associées au contrat (messagerie, calendrier, contacts, cloud ...). Je pourrai modifier l'adresse mail et les codes d'accès via mon espace client. Je reconnais également avoir pris connaissance des informations relatives au droit à paraître dans les annuaires et services de renseignements. Le dépôt de garantie éventuellement versé en échange de la remise du décodeur TV Orange sera restitué à la succession. La durée de mon contrat est stipulée dans les Conditions Générales consultable à l'adresse ci-dessous : <https://tarifsetcontrats.sosh.fr/>

Fait à Le
Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'abonnement de mon offre.

Signature du reprenneur :

(1) l'offre et les options doivent toujours être en cours de commercialisation.

(2) En raison de contraintes techniques liées à la résiliation du compte du cédant, certaines options tarifaires ne prendront effet qu'après un délai de 10 jours suivant la réception du courrier de confirmation de traitement.

Le contrat de cession de ligne internet Sosh

Conditions particulières d'abonnement

Cession de ligne par dérogation des Conditions Générales d'Abonnement.

Je soussigné(e), _____ demande à reprendre les droits et obligations afférents à la ligne Orange N° _____ consécutivement au décès de _____ ancien titulaire de cette ligne.

La cession ne remet pas en cause l'obligation de la succession relative au paiement de la facture de clôture du précédent titulaire, conformément aux Conditions Générales d'Abonnement.

La date d'effet de la cession de la ligne interviendra dans un délai de 10 jours suivant la réception et l'étude du dossier retourné complet.

Suite au décès du précédent titulaire, l'héritier ou conjoint survivant qui demande la reprise du contrat objet des présentes se porte-fort de l'accord des autres héritiers et garantit Orange contre toute revendication ou action ultérieure de ceux-ci relative à la cession du contrat visé.

Tout autre accord intervenu entre l'ancien et le nouveau titulaire non constaté par la présente procédure est inopposable à Orange.

Adresse envoi facture de clôture (si différente de l'adresse d'installation actuelle) :

Repreneur

N° contact : _____

Adresse d'installation : l'adresse actuelle sera conservée

Adresse de facturation (si différente de l'adresse d'installation) :

Formules d'abonnement Sosh

Je conserve l'offre et les options du précédent titulaire⁽¹⁾⁽²⁾.

Parution annuelle

normale (nom, prénom) liste rouge initiale prénom (nom, initiale prénom)

Pièces justificatives à fournir **obligatoirement**

- copie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité
 - Carte Nationale d'Identité délivrée par l'État français ou Carte d'Identité de l'Union Européenne en cours de validité ;
 - Passeport en cours de validité ;
 - Carte de résident ou carte de séjour en cours de validité ;
 - Livret de circulation en cours de validité
- Certificat de décès
- mode de paiement des factures :

A la réception de votre première facture, à régler par chèque uniquement, vous pourrez opter pour le prélèvement automatique de vos prochaines factures.

Je reconnais avoir été informé(e) que je reprenais le cas échéant l'engagement en cours. Je reprends les données personnelles associées au contrat (messagerie, calendrier, contacts, cloud ...). Je pourrai modifier l'adresse mail et les codes d'accès via mon espace client. Je reconnais également avoir pris connaissance des informations relatives au droit à paraître dans les annuaires et services de renseignements. Le dépôt de garantie éventuellement versé en échange de la remise du décodeur TV Orange sera restitué à la succession. La durée de mon contrat est stipulée dans les Conditions Générales consultable à l'adresse ci-dessous : <https://tarifsetcontrats.sosh.fr/>

Fait à **Le**

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'abonnement de mon offre.

Signature du repreneur :

(1) l'offre et les options doivent toujours être en cours de commercialisation.

(2) En raison de contraintes techniques liées à la résiliation du compte du cédant, certaines options tarifaires ne prendront effet qu'après un délai de 10 jours suivant la réception du courrier de confirmation de traitement.